

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

UN PRÉSIDENT TOUJOURS EN GUERRE CONTRE L'HÔPITAL ?

Le 12 mars, Emmanuel Macron affirmait « que la santé gratuite sans condition de revenu » n'était pas un coût mais un « bien précieux » qui doit échapper aux « lois du marché ». Le 17, il s'engageait à ce que les hospitaliers reçoivent « tout le matériel nécessaire » et, le 25, il promettait « un plan massif pour l'hôpital ».

Trois mois après, où en est on ?

On le sait maintenant, les personnels hospitaliers ont manqué de tout et l'hôpital a été géré comme une entreprise qui vend du soin : 70 000 lits ont été supprimés en quinze ans et les hôpitaux publics ont même du s'endetter. Quant à la « négociation » ouverte dans le cadre du « Ségur de la santé », elle laisse très peu de doutes sur les intentions du gouvernement.

Aucun engagement chiffré n'est annoncé alors que l'État a déjà débloqué des milliards de prêts garantis, d'aides directes, d'exonérations fiscales pour des entreprises qui annoncent des plans de licenciements massifs.

Non seulement les soignants ne recevront pas tous la prime exceptionnelle, mais la promesse d'une hausse des salaires s'accompagne de la remise en cause des 35 heures. Pire, le gouvernement entend accélérer la transformation du secteur de la santé en marché lucratif (partenariats public-privé). Dans ce contexte, les mobilisations des hospitaliers sont l'affaire de tous-tes. Le « jour d'après » doit être celui de la reconstruction d'un système de santé public de qualité et accessible à tous-tes.

CES GARDIENS DE LA PAIX QUI SÈMENT LA VIOLENCE

25 Mai 2020
Minneapolis



28 Mai 2020
Paris



Le 25 mai, à Minneapolis, George Floyd, un homme noir de 46 ans mourait étouffé sous le genou d'un policier blanc. Ce meurtre a suscité aux États-Unis et au-delà une immense émotion. Le 2 juin, 20 000 personnes se rassemblaient devant le Tribunal de grande instance de Paris pour demander que toute la lumière soit faite sur les causes du décès, lors de son arrestation le 19 juillet 2016, d'Adama Traoré, un jeune noir de 24 ans. Interrogée sur le rapprochement entre ces deux événements, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, déclarait que « les situations de nos deux pays ne sont pas tout à fait comparables, ni sur le plan de l'histoire, ni sur le plan de l'organisation de la société ».

Certes, la France n'est pas les États-Unis. Et alors ? Faut-il nier pour autant que le comportement de

la police française suscite de graves interrogations ? Faut-il ignorer que, selon un sondage réalisé il y a quelques jours, un Français sur trois affirme ne pas se sentir en sécurité face à un policier ?

Les dérives racistes de la police sont parfaitement documentées. Un rapport du Défenseur des droits, publié en janvier 2017, relevait ainsi que les jeunes hommes « perçus comme noirs ou arabes » ont « une probabilité vingt fois plus élevée que les autres d'être contrôlés » par la police. Quant aux violences policières, elles ont récemment pris une tournure systématique avec l'emploi massif de gaz lacrymogènes, de grenades de désencerclement, de tirs de LBD et de brutalités physiques. On a pu le constater pendant le mouvement des Gilets jaunes et encore lors des manifestations contre la réforme des retraites.

Des mesures simples doivent être très rapidement mises en œuvre pour mettre fin à ces dérives, notamment :

- la délivrance systématique d'un récépissé de contrôle d'identité ;
- l'interdiction des armes et des pratiques dangereuses telles que les LBD et le placage ventral ;
- la création en lieu et place de l'Inspection générale de la police nationale d'un organe indépendant en charge d'enquêter sur les plaintes contre les agents de la force publique ;
- des sanctions effectives contre les policiers convaincus de comportements racistes et de violences disproportionnées et contre leurs supérieurs hiérarchiques.

C'est à ces conditions que les policiers pourront redevenir pour nos concitoyens les gardiens de la paix qu'ils auraient toujours dû être.

NOS RENDEZ-VOUS DE JUIN

« Nous les avons applaudis, maintenant il nous faut les soutenir ! », mardi 16, place de la République, à l'appel de plusieurs syndicats (CGT, FO, SUD, Unsa...) et collectifs hospitaliers (Inter-Urgences, Inter-Hôpitaux...)

Suite à l'appel « Agir contre la réintoxication du monde », des actions locales se préparent pour le mercredi 17, contre des cibles variées (dont Amazon ou d'autres grands projets inutiles, tout en défendant l'idée d'une transition juste pour l'ensemble des travailleurs-euses. Plus d'infos sur cette journée sur le site : 17juin.noblogs.org.

QUI SOMMES-NOUS ?

Attac est une association dont l'objectif est l'éducation populaire par l'action. Elle se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Attac est présente dans plus de 40 pays.

COMMENT NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org

Comité local Paris 19^e-20^e :

attacparis20@attac.org ou

18 rue Ramus - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :

<http://attacparis1920@attac.org>

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ RADICALEMENT NOUVELLE

L'état général du monde fait apparaître la faiblesse du politique à jouer sa mission de régulation; la planète montre les signes les plus alarmants de détérioration de la nature quand une large part de la population vit dans de mauvaises conditions matérielles.

Le rôle du politique consiste, normalement, à assurer l'équilibre entre les besoins des peuples et ceux de la planète. Quel est le degré de nécessité de ces besoins (biologiques, sociologiques, individuels, collectifs)? Quelle est leur légitimité (déontologie)? Quelles contraintes sont supportables (nécessaires, acceptables) pour y répondre (production)? Quels équilibres faut-il rechercher?

Des réponses sont possibles via les institutions, l'État, les collectivités locales, les élections. Les alternatives économiques et sociales en font advenir d'autres qui, en complément, permettent aux citoyens d'intervenir sur leurs conditions de vie sans intermédiaires autres que leur propre investissement; même si, dans un deuxième temps, elles peuvent être généralisées en lien avec la puissance publique lorsque l'organisation a une utilité sociale avérée et bénéficie à la collectivité.

Coopération versus compétition

À l'encontre des principes du système capitaliste et patriarcal, il s'agit de rechercher la coopération et non la compétition des agents économiques, les droits d'usage plutôt que ceux de la propriété, la distribution équitable des produits de l'activité contre l'accumulation au sein de fortunes privées, le droit de participation des travailleurs aux décisions qui les concernent contre le diktat des actionnaires, l'égalité d'accès aux biens de première nécessité pour tous. Plus récemment, l'écologie s'est invitée à son tour, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de la consommation responsable, des transports « doux ».

Les alternatives concrètes représentent un contre-exemple au modèle fondé sur l'hyper richesse des uns et l'hyper pauvreté des autres, à l'idéologique libérale qui af-

firme qu'« il n'y a pas d'alternatives ». Elles visent à démontrer en actes qu'il est possible d'organiser une société où une vie décente est assurée à chacun, tout en préservant les ressources de la planète par un principe de sobriété des consommations et l'utilisation de méthodes garantissant la reproduction de la ressource. Elles participent au changement d'imaginaire nécessaire pour nous remobiliser de manière positive face au défaitisme et au pessimisme.

On peut considérer que l'organisation des citoyens pour prendre en main leur destinée trouve son origine quand les travailleurs des grandes entreprises, qui ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale, décident au XIX^e siècle de mutualiser les moyens leur permettant – grâce au principe de solidarité – de pallier les aléas de la vie (sociétés de secours mutuel, associations ouvrières de production ou de consommation); et ce malgré l'interdiction posée par la loi Le Chapelier en 1791. La charte de la mutualité date de 1898, le droit d'association est reconnu en 1901 et, par la suite, toute une série de lois va encadrer des activités fondées sur quelques principes: libre adhésion, gouvernance démocratique, autonomie par rapport à l'État, non-lucrativité, coopération et utilité collective.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil national de la résistance, en créant le système social garanti par l'État, valide le principe de solidarité entre tous les citoyens. La révolution culturelle de 1968 introduit le principe de gestion collective de l'outil de travail (LIP), d'actions citoyennes pour faire reculer des décisions politiques impactant des territoires (Larzac) ou mettant en cause le futur de la planète (Fessenheim, Plogoff, Golfech...).

Réfléchir à son mode de vie

Plus récemment, Enercoop, La Nef, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les réseaux de Cocagne, les reprises en coopérative d'usines en faillite, comme Scop-Ti (ex-Fralib) ou les glaces La Belle Aude, les organisations citoyennes de gestion d'un parc éolien, Ungersheim et les villes et villages en



transition, les monnaies locales, mais aussi les lieux de vie de Notre-Dame-des-Landes ou les pratiques écoféministes continuent, chacun à sa façon, l'aventure d'un autre monde en acte.

Les citoyens se réapproprient de cette manière les questions qui les concernent, interrogent leur façon de consommer, de produire, et plus généralement leur mode de vie. Les alternatives concrètes sont une manière de redonner du sens politique aux gestes quotidiens, de participer à l'aménagement de son territoire, d'avoir des pratiques où le pouvoir sur son existence n'est plus délégué mais partagé. Elles renouvellent les lieux du politique, nous obligent à inventer de nouvelles formes d'engagement, d'implication, de conscientisation, tout comme de gouvernance, de démocratie ou de gestion. Elles bâtissent le nouveau monde et font reculer l'ancien.

Leur développement ne relève pas du réformisme social, mais comme des pistes, des voies que l'on explore ici et maintenant afin de construire une société radicalement nouvelle, dans la perspective d'une prise de pouvoir ultérieure qui puisse enfin tenir ses promesses. Elles ont de ce fait toute leur place au cœur d'un projet altermondialiste. Un Forum social mondial des économies transformatrices devait se tenir à Barcelone en juin, le Covid 19 en a décidé autrement. Mais seule la manifestation est empêchée, la dynamique, elle, est là, et bien là.

Quelques sites pour en savoir plus :
<https://transiscope.org/>,
<https://transition-citoyenne.org/>
<https://zad.nadir.org/>

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Email.....
J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac
de 0 à 450 €..... 13 € - de 1600 à 2300 €..... 65 €
de 450 à 900 €..... 21 € - de 2300 à 3000 €..... 84 €
de 900 à 1200 €..... 35 € - de 3000 à 4000 €..... 120 €
de 1200 à 1600 €..... 48 € - au-delà de 4000 €..... 160 €
Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :
Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ RADICALEMENT NOUVELLE

L'état général du monde révèle la faiblesse – et souvent le refus – du politique à jouer sa mission de régulation; la planète montre les signes les plus alarmants de détérioration de la nature quand une large part de la population vit dans de mauvaises conditions matérielles et sanitaires.

Le rôle du politique consiste, en principe, à assurer l'équilibre entre les besoins de base des peuples et ceux de la planète. Quel est le degré de nécessité de ces besoins (biologiques, sociologiques, individuels, collectifs) ? Quelle est leur légitimité (déontologie) ? Quelles contraintes sont supportables (nécessaires, acceptables) pour y répondre (production) ? Quels équilibres faut-il rechercher ?

Des réponses sont possibles via les institutions, l'État, les collectivités locales, les services publics... Les alternatives économiques et sociales en font advenir d'autres qui, en complément, permettent aux citoyens d'intervenir sur leurs conditions de vie sans intermédiaires autres que leur propre investissement ; même si, dans un deuxième temps, elles peuvent être généralisées en lien avec la puissance publique lorsque l'organisation a une utilité sociale avérée et bénéficie à la collectivité.

Coopération versus compétition

À l'encontre des principes du système capitaliste et patriarcal, il s'agit de rechercher la coopération et non la compétition des agents économiques, les droits d'usage plutôt que ceux de la propriété, la distribution équitable des produits de l'activité contre l'accumulation au sein de fortunes privées, le droit de participation des travailleurs aux décisions qui les concernent contre le diktat des actionnaires, l'égalité d'accès aux biens de première nécessité pour tous. Plus récemment, la question écologique s'est invitée à son tour, notamment dans les domaines de l'énergie, de la consommation responsable, des transports « doux ».

Les alternatives concrètes représentent un contre-exemple au modèle fondé sur l'hyper richesse des uns et l'hyper pauvreté des autres, à l'idéologique libérale qui affirme qu'« il n'y a pas d'alternatives ». Elles visent à démontrer qu'il est possible d'organiser une société où une vie décente est assurée à chacun, tout en préservant les ressources de la planète par un principe de

sobriété des consommations et l'utilisation de méthodes garantissant la reproduction de la ressource. Elles participent au changement d'imaginaire nécessaire pour nous remobiliser de manière positive face au défaitisme et au pessimisme.

On peut considérer que l'organisation des citoyens pour prendre en main leur destinée trouve son origine quand les travailleurs des grandes entreprises, qui ne bénéficiaient d'aucune forme de protection sociale, décident au XIX^e siècle de mutualiser les moyens leur permettant – grâce au principe de solidarité – de pallier les aléas de la vie (sociétés de secours mutuel, associations ouvrières de production ou de consommation) ; et ce malgré l'interdiction posée par la loi Le Chapelier en 1791. La charte de la mutualité date de 1898, le droit d'association est reconnu en 1901 et, par la suite, toute une série de lois va encadrer des activités fondées sur quelques principes : libre adhésion, gouvernance démocratique, autonomie par rapport à l'État, non-lucrativité, coopération et utilité collective.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil national de la résistance, en créant le système social garanti par l'État, valide le principe de solidarité entre tous les citoyens. La révolution culturelle de 1968 introduit le principe de gestion collective de l'outil de travail (LIPP), de mobilisation citoyenne pour faire reculer des décisions politiques impactant des territoires (Larzac) ou mettant en cause le futur de la planète

Réfléchir à son mode de vie

(Fessenheim, Plogoff, Golfch...).

Plus récemment, Enercoop ou La Nef, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou les réseaux de Coccagne, les reprises en coopérative d'usines en faillite, comme Scop-Ti (ex-Fralib) ou les glaces La Belle Aude, les organisations citoyennes de gestion d'un parc éolien, les monnaies locales, mais aussi les lieux de vie de Notre-Dame-des-Landes ou les pratiques écoféministes continuent, chacun à sa fa-



çon, l'aventure d'un autre monde en acte.

Les citoyens se réapproprient de cette manière les questions qui les concernent, interrogent leur façon de consommer, de produire, et plus généralement leur mode de vie. Les alternatives concrètes sont une manière de redonner du sens politique aux gestes quotidiens, de participer à l'aménagement de son territoire, d'avoir des pratiques où le pouvoir sur son existence n'est plus délégué mais partagé. Elles renouvellent les lieux du politique, nous obligent à inventer de nouvelles formes d'engagement, d'implication, de conscientisation, tout comme de gouvernance, de démocratie ou de gestion. Elles bâtissent le nouveau monde et font reculer l'ancien.

Leur développement ne relève pas du réformisme social, mais d'une voie que l'on explore ici et maintenant afin de construire une société radicalement nouvelle, dans la perspective d'une prise de pouvoir ultérieure qui puisse enfin tenir ses promesses. Elles ont de ce fait toute leur place au cœur d'un projet altermondialiste. Un Forum social mondial des économies transformatrices devait se tenir à Barcelone en juin, le Covid 19 en a décidé autrement. Mais seule la manifestation est empêchée, la dynamique, elle, est là, et bien là.

Quelques sites pour en savoir plus : <https://transiscope.org/>, <https://transition-citoyenne.org/> <https://zad.nadir.org/>

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

| | | |
|-----------------------|-------------------------------|-------|
| de 0 à 450 €..... | 13 € - de 1600 à 2300 €..... | 65 € |
| de 450 à 900 €..... | 21 € - de 2300 à 3000 €..... | 84 € |
| de 900 à 1200 €..... | 35 € - de 3000 à 4000 €..... | 120 € |
| de 1200 à 1600 €..... | 48 € - au-delà de 4000 €..... | 160 € |

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris